

# Exercice National de Crise CATTENOM 3

25-28 juin 2013

CR personnel de D.BOUTIN, ANCCLI  
Autorisé comme observateur

# Contexte de l'exercice

- Phase 3 d'un « Projet Exercices Nucléaires 3 en 1 »  
(1 = gestion d'un accident, juin 2012, 2 = conditions de prise en charge de la population, décembre 2012)
- Le « 20 avril 2011, les Exécutifs de la Grande région, ont décidé(..) de réaliser rapidement pour le CNPE de Cattenom, plusieurs exercices(..) auxquels doivent participer tous les territoires (...) avec comme objectif d'améliorer la coopération nationale et internationale des EM de crise (...). »
- « Les conséquences transfrontalières (...) exigent (...) une coordination des mesures de protection des populations (...).
- Pour concrétiser un bon nombre de séminaires et de réunions vont se dérouler en 4 phases entre 2011 et 2013, rassemblant par étapes, les différents acteurs de la protection et de la sécurité....

# Schéma de l'exercice n°3

- **La mise en œuvre porte sur des actions de gestion post-accidentelle.** Avertissement et information des populations. Travaux de communication et relations publiques en mode concerté.
- Chaque participant associe sous sa propre autorité, toutes les collectivités et institutions compétentes de son pays respectif, dans le scénario technique.
- Un scénario technique, en période d'été climatologiquement stable (et surtout fixé par avance), légèrement pluvieux. concerne une perte de réfrigérant primaire (APRP). L'accident est considéré comme maîtrisé à ce moment-là. La diffusion a été faible.

# Situation au début d'exercice

- Les actions de protection ont été suffisantes, la « question se pose de la levée de la mise à l'abri et du retour des populations évacuées ». L'IRSN a établi une carte des zonages impactés, après concertation avec l'ASN, ces informations ont été transmises...
- Des cartographies ont été établies.
- Et un ensemble de mesures...

# Mesures en France

- Evacuation su 2 km
- Mise à l'abri de 2 à 5 km,
- Ingestion d'iode sur 2 à 7 km
- Restriction alimentaires par Arrêtés et pour des communes définies,
- Gestion des circulations : SNCF, VNF, Autoroutes, réseaux secondaires avec aspects frontaliers ..
- Demandes de moyens complémentaires : décontamination, création de Centres d'Accueil et d'Informations, renfort pour bouclage de la zone, etc..

# Mesures en Luxembourg

- Dès le début de l'exercice, la cellule d'évaluation radiologique cherche un consensus sur les modalités de confinement... si le périmètre doit être élargi,
- 1 h 00 après, suite à la non-présentation du personnel lors du changement de garde dans les hôpitaux, élaboration d'une procédure de réquisition,
- 1 h 45 après, communication à la population du rétablissement du refroidissement...
- 2 h 00, au vu de la situation, la cellule de crise entend reconstruire les mesures d'urgence.

# Mesures en Sarre

- Toutes mesures du niveau d'alerte catastrophe de l'exercice n°1 sont maintenues.
- Tout un ensemble de mesures de précautions et restrictions, mise en ligne et établissement d'une ligne téléphonique, fermeture de toutes les écoles (vacances avancées), iodé disponible pour toute la population, tous véhicules NRBC en alerte..
- De multiples recommandations agricoles et alimentaires....sur un périmètre de 100 km...

# Mesures en Rhénanie-Palatinat

- Installation d'un numéro vert
- Fermeture des écoles et
- Tout un train de mesures très détaillées et géographiquement localisées... comme en SARRE.

# Mesures en Belgique

- Sachant qu'elle n'est pas concernée par les retombées, aucune mise en œuvre n'est engagée des mesures de prévention prévues.
- Des recommandations visant à ne pas se rendre dans les zones potentiellement impactées
- Information sur le « non-impact » des produits belges.

# Une première remarque

- Une grande disparité des mesures et des modes de communications d'une région à l'autre.... Une complexité administrativo-politique, des temps de réponses et de retour aux populations très différentes....
- Complètement en déphasage avec les moyens modernes de communication et les multiples modes de relations transfrontalières dans ...UNE Europe !
- Or, de multiples réunions préparatoires étaient censées établir « une coordination des mesures de protection des populations »....

# Organisation de l'exercice 1

- Etats-Majors de crise « joueurs »... une grande mobilisation....
- La DIREX (direction de l'exercice) assurée par le Chef d'Etat-Major de la zone de défense Est (COZ). Elle fusionne avec la DirAnim et elle est installée au POZIC....

(NB : le nombre de sigle a ingurgiter sur 4 jours est tel que même les animateurs se trompent : cela s'explique par le fait que chaque acteur arrive avec son contingent spécifique, sachant aussi que chaque pays multiplie par 4 le nombre de références!)

# Organisation de l'exercice 2

- Un document commun a été élaboré sous l'égide de la France et en se basant sur la structure des exercices 1 et 2. Des conventions. Il n'y a pas de « pression médiatique » (sic !). Comment et par qui serait-elle gérée ? 4 Etats membres !
- Un seul jour de communication entre les pays.
- Une comm. préventive autour de l'exercice.
- Une gestion de l'information entre les participants, au sein de l'animation, et une signature unique....buts à atteindre !

# Evaluation

- But : dégager de l'exercice des enseignements utiles. Chaque Etat est responsable de sa propre organisation et systèmes de gestion.
- L'évaluation porte autant sur l'organisation préalable que l'organisation et la réalisation de l'exercice.
- Améliorer la coopération dans le cadre de la gestion de crise...phase 4, le 28 sept. 2013

# Observation

- Distincte de l'évaluation.
- Concerne l'aspect formation et pédagogie de l'exercice... (pour qui ?).
- Nombre limité (nous fûmes 2 ou 3) pour ne pas perturber.
- Comme les évaluateurs ils sont identifiés et reconnaissables.

Une remarque originale qui laisse perplexe. Identifié et reconnaissable, j'ai été affublé dès le premier jour d'un badge « ASN ». J'ai eu beau démentir, demander correction, rien à faire....On m'interdit même de le corriger , à la main, de moi-même (?). Officiellement, l'ANCCLI n'aura donc pas été présente ? D'ailleurs elle est quasi inconnue !

# Annuaires et Préparation technique

- La veille (le 24) vérification que tous les matériels sont en place et fonctionnels, les autorisations d'accès et liaisons diverses vérifiées au sein de tous les Etats-Majors et dans tous les sites concernés.... En cas de vraies crises ?

Cela n'empêchera pas l'Allemagne d'envoyer une carte à une mauvaise adresse, et, lassé d'attendre, le DirAnim, de transmettre un autre contact à la Préfecture en précisant que l'envoi devrait être limité à 3 Mo, ...En France, en 2013, dans un exercice de crise prévu depuis 2 ans ! Heureusement, des ordinateurs de « joueurs » auront pu suppléer... et le mien, à l'occasion.

# Une seconde remarque

- Une grosse préparation, « lourde » et finalement beaucoup « d'à peu près » dans la mise en œuvre. Le FOH illustré, pourrait-on dire....
- **Loin d'être que négatif, on pourrait « imaginer » que cela soit un « plus » : une capacité de l'homme à dépasser les protocoles et à les rendre fonctionnels, en cas de « carences » formelles.**

# DEROULEMENT VECU

- Une première journée au COZ (selon ma demande). Entre pompiers, police nationale et armée, des exercices menés rondement, mais dans le strict cadre protocolaire.
- Si, au « service des renseignements », vous posez une question « imprévue », il vous renvoie à l'administration qui semble correspondre.
- **Par contre très grand pragmatisme rassurant sur la connaissances des comportements en phase de crise, les capacités d'intervention et aussi les limites d'actions.**
- **Mais tous aspects mal entendus des autorités en charge de l'exercice (exemple : évacuation des populations).**

# DÉROULEMENT 2-4ÈM JOUR

- Au sein de la cellule d'animation (CGPA) : Préfecture de Moselle à Metz, une petite pièce sous comble qui sera vite surchauffée. Poutres apparentes entourées de rubalisse, sinon l'animateur peut se heurter la tête dans l'action.
- Les conditions d'exercices pour une vingtaine de « joueurs » sont-elles idéales ?
- Il n'est pas prévu de place pour les observateurs : c'est le Luxembourg qui se serrera un peu pour m'offrir quelques décimètres carrés.

# Troisième remarque

- On imagine mal que dans la vraie vie, les choses puissent se dérouler en un tel endroit. Une succession sur plusieurs jours voire plusieurs semaines et ceci 24/24. Alors, pourquoi réaliser cet exercice de cette façon ?
- Interrogeant petit à petit les fonctionnaires sur cet état de fait, la réponse fut étonnante : « de toutes façons nous serons vite dépossédé par le National ! ».
- Hypocrisie du système ?

# DEROULEMENT Exercices

- **La partie la plus efficace et certainement la plus opportune de cet exercice.** En 4 jours une soixantaine de commandes diverses vont être lancées par le DirAnim. Il faut alors que chacun des acteurs tente le plus rapidement possible de répondre à la question posée, utilisant tous ses pouvoirs, relations et délégations. **Là vraiment un bon fonctionnement.**
- Les réponses sont souvent formelles ou protocolaires mais assez proches de la réalité. Par contre, aucune mise en situation ne vient confirmer la faisabilité technique sur le terrain. (Que boivent mes vaches ?).

# DÉROULEMENT Vie du groupe

- Très bon animateur, vivant, stimulant, s'embarrassant moins des protocoles que les « joueurs ». (Et si on disait « acteur », Non ?)
- Un groupe très fonctionnel : l'exiguïté des lieux favorisant les échanges, grande réactivité, sachant parfois aussi sortir des protocoles... le point fort certainement... un FOH positif. Par contre, parfois ignorant de la réalité radiologique et appliquant des méthodes de crise (industrielle ou autres) inadaptées. **Il faut l'IRSN, indispensable dans un tel dispositif pour recaler les choses.**
- Mais, où sont les représentants de la population ? Les acteurs de la Société civile ? Le pouvoir ? Et EDF, d'ailleurs ?

# LA SOCIETE CIVILE ABSENTE

- Le pouvoir ? Ce sera le National m'a-t-on répété.
- La CLI ? « En Moselle, elle ne participe à rien. » déplora la Préfecture plusieurs fois. Il devait y avoir un observateur indisponible pour raison personnelle. Mais la CLI ne se résume pas à une personne. Surtout pour un tel niveau d'exercice et dans la préparation d'une mise en œuvre post-accidentelle, une délégation future.
- Les Elus ? « Pas question de les avoir dans les pattes » me fut-il répondu, sèchement.

# PLACE DES CLI ET ANCCLI ?

Et pourtant !

- N'est-ce pas de la mission des CLI d'assurer l'information ?
- Ne sera-ce pas de son ressort d'organiser le post-accidentel ?
- Pourquoi ne pas « exploiter » les compétences de l'ANCCLI (experts et autres) (supérieures à bien des fonctionnaires « joueurs ») pour gérer en complémentarité de l'autorité publique, les aléas sociaux voire techniques du terrain ?

# UNE PROPOSITION

- Je verrais bien dans un lieu proche des directions d'opération (Conseil Général, par exemple), **les membres disponibles de la Cli**, accompagnés des **experts de l'ANCCLI**, et de **quelques personnes ressources** connaissant bien le terrain (Conseillers techniques (agricole, autre), membres des Chambres consulaires, techniciens, disposant de leurs propres outils souvent performants, proposant des mises en œuvre des termes du CoDir-Pa, adaptés finement au local).
- Et transmettre à l'autorité le fruit de ses réflexions. En échange, ce serait une bonne mise en condition pour reprendre le flambeau dans le **post-accidentel strict qui revient à la CLI, au moins sur le papier.**

# CONCLUSIONS

- Cet exercice, le premier du genre par son ampleur se révèle n'être qu'un grand balbutiement de ce que devrait être l'accompagnement d'une crise.
- Préparé longtemps à l'avance, il n'est pas encore calé...
- Le nombre d'exercices (60) est notoirement insuffisant au regard de ce que serait une réalité..
- La disparité des réponses apportées par les états membres ne peut pas sereinement résoudre les crises sociales qui sauront s'élever. **Il n'y a en fait aucune coordination de l'information et des pratiques.** L'exercice 4 doit analyser cela.

# CONCLUSIONS

## Jeu des autorités « supérieures » ?

Pour donner foi à ce qui m'a répété plusieurs fois : « nous serons dépossédés des prises de décisions ! », j'ai relevé quelques éléments.

- 16 heures après le début de l'exercice, l'animateur du COZ aura cette conclusion sans appel : « En clair, rien n'est fait ! ». Sous-entendu aucun AP n'aura été pris en 16 heures. Rappel que l'exercice visait entre autre à gérer l'information auprès des populations et des médias y compris à l'international.

Le Préfet ne serait-il donc pas joueur ?

# CONCLUSIONS

## Jeu des autorités supérieures ?

Très vite dès le premier jour la Gendarmerie signale qu'elle manquera d'effectifs pour boucler la zone définie. La demande donc est transmise à la Préfecture qui transmet au Ministère.

**48 heures plus tard, le Ministère n'a toujours pas répondu. Ne serait-il pas « joueur »?**

Dans une telle situation de crise, le Préfet ne pourrait-il pas avoir « pleins pouvoirs de réquisition » ?

La question posée le dernier jour au Préfet délégué (de passage et non « joueur » ?) n'aura pas obtenu de réponse.

Il faut **certainement admettre** que, effectivement, tous les acteurs locaux seront dépossédés des décisions.

Question subsidiaire : cet exercice ne serait-il donc, comme les autres, qu'un leurre ? Comment établir de la confiance ?

# Annexe 1

- **Evacuation des populations :**

Il est bien certain que les salariés permanents (voire sous-traitants locaux) auront prévenu leurs familles dès les premiers signes d'accident, leur conseillant de s'éloigner quelque peu de la Centrale. Personne n'attendra donc l'évacuation administrative ou l'annonce du confinement. Le risque sera donc routier.

La gendarmerie me dit savoir organiser, en quelques instants, 12 voies d'évacuation autoroutières.

\* ET si «l'indiscipline républicaine » était un facteur organisationnel

\* Et si les moyens modernes de communication et les réseaux sociaux participaient à la gestion sociale et environnementale ?

**Plutôt que considérer la population comme un poids mort, à gérer, à déplacer et à entretenir ? Un acteur de fait !**

# Annexe 2 : mon fil rouge personnel.

## Que peuvent boire mes vaches ?

Sur site, dans la zone à évacuer, existent deux éleveurs : 80 têtes laitières.

Le service de renseignements du premier jour me renvoie à la DDT (DDA ancienne)... qui me dit la :« Potabilité ? C'est l'ARS (santé) ! ». Cette Agence régionale me dit ne pas être concernée par l'élevage. J'ai beau dire qu'un bon éleveur sauvera ses vaches avec le réseau AEP local, on me répond juste : « ils n'auront pas le droit ! ». Je vois bien une délégation policière dans un tel moment venir mettre des scellés sur un compteur volumétrique.

L'ASN me rétorque que les gens seront disciplinés. D'autres répondent stress. Quelle réalité sociale en l'absence de culture radiologique ?

Or les vaches laitières boivent 200 litres/Jour. C'est une fiche ACTA (CoDir-Pa) à disposition de la DDA qui répond à cela (je le saurai le 4ème jour). Mais quel fonctionnaire ira distribuer concrètement ce papier aux deux éleveurs ? Et au bout de combien de temps ?

Et si mes deux troupeaux, prévenus le plus tôt possible, partaient gentiment à pied, perpendiculairement aux vents prévisibles... en moins d'une heure ils seraient hors zone impactée ! **La réponse n'est pas prévue !**

## ANNEXE 3

### On se querelle au CAI !

- Un des exercices, **parfaitemen**t de circonstance, concernait une querelle entre 20 personnes dans un CAI : que faire ? Les acteurs planchent.
- Or, le système a prévu 8 CAI pour 500 personnes à évacuer.... Petit calcul mental ? Et sans information radiologique, uniquement formelle (logement, finances, etc...)
- Et les riverains ? La gendarmerie, elle, dès le premier jour prévoit un contact pour plus de 6000 résidents et quelques « passagers ».

## ANNEXE 4

# Créer un climat de confiance ?

- La mise en œuvre française prévoit de s'intéresser à la zone définie comme impactée: mesures, définition et finalement évacuation.
- Le premier jour on informe les 500 résidents d'une évacuation de 24 heures : une brosse à dent suffit.
- Le second jour, après calcul de l'IRSN, il semble que le retour ne pourra pas se faire avant plusieurs semaines...Il faut prévoir d'organiser des retours sur zone.
- Le troisième jour, après nouveaux calculs, le retour ne sera envisageable que dans plusieurs années....

**Techniquement, rien à dire,...socialement une catastrophe... quant aux médias ....?**

# POST-LUDE

Il y aurait de nombreuses questions à soulever et à développer. Entre autre NOTRE place dans ce concert.

MERCI DE VOTRE ATTENTION et de LA CONFIANCE DE L'ANCCLI....